

REGLEMENT INTERIEUR

1. L'adhérent est autorisé à pénétrer dans les locaux et à en utiliser les installations dans le cadre des horaires d'ouvertures affichés, en fonction de la formule d'adhésion retenue et uniquement en présence du professeur.
2. L'adhérent majeur s'engage à fournir un certificat médical afin d'attester de son aptitude à la pratique de **la Savate Boxe Française** proposée par le **CLUB CRAPONNOIS DE BOXE FRANCAISE SAVATE**.
3. L'adhérent mineur, sous la représentation légale de ses parents ou de son tuteur ou tutrice, se doit de présenter une attestation santé ou un certificat médical afin d'attester de son aptitude à la pratique de la Savate Boxe Française proposée par le **CLUB CRAPONNOIS DE BOXE FRANCAISE SAVATE**.
4. L'adhérent mineur, sous la représentation légale de ses parents ou de son tuteur ou tutrice, se doit de présenter une autorisation parentale, l'autorisant à pratiquer la Savate Boxe Française au sein du **CLUB CRAPONNOIS DE BOXE FRANCAISE SAVATE**.
5. L'adhérent reconnaît l'obligation de respecter les consignes suivantes :
 - Le port de vêtements de sport adéquats à la bonne pratique de la discipline
 - Le port de chaussures spécifiques à l'activité et exclusifs de toutes autres utilisations
 - L'interdiction de fumer à l'intérieur de l'établissement
 - Remettre en place le matériel utilisé
 - Respecter les horaires des cours sous peine de refus d'assister aux cours (une tolérance de 5 minutes est acceptée)
6. L'adhérent reconnaît aux professeurs le droit d'exclure de l'établissement toute personne dont l'attitude ou le comportement serait contraire aux bonnes mœurs ou notoirement gênants pour les autres membres ou non conforme au présent règlement.
7. L'exclusion temporaire ou définitive, le déménagement, la mutation professionnelle, l'absentéisme, l'arrivée d'un nouveau-né, la grossesse, les blessures, les maladies ne constituent en aucun un remboursement, un avoir est possible pour la saison suivante.
8. L'adhérent mineur ou majeur a le droit à un seul cours d'essai. Pour ce cours d'essai, l'adhérent s'engage, en guise d'assurance, à fournir son inscription complète comprenant : la fiche d'inscription dûment remplie et signée, un certificat médical (majeur et mineur) ou une attestation santé (mineur uniquement) d'aptitude à la pratique de la Savate Boxe Française, le règlement total de la cotisation, l'autorisation parentale pour les mineurs, une photo d'identité. A l'issue de ce cours d'essai, l'adhérent dispose d'un délai de 24h pour se rétracter, une fois ce délai de 24 heures passé alors l'inscription est considérée comme acquise et aucun remboursement ne sera possible.
9. Les affaires personnelles devront obligatoirement être déposées dans les vestiaires prévus à cet effet.
10. L'adhérent demeurera responsable des éventuels pertes ou vols des objets personnels
11. **Le CLUB CRAPONNOIS DE BOXE FRANCAISE SAVATE** ne dispose pas d'un lieu d'accueil sécurisé et surveillé pour les enfants de moins de 6 ans, de ce fait l'accès ne leur est pas autorisé.